



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Paris, le 27 septembre 2012

Conseil national : L'ordre infirmier confirme son redressement

Réuni le 25 septembre à l'occasion de son Conseil national, l'Ordre des infirmiers a confirmé le redressement de sa situation financière, fruit d'une gestion rigoureuse mise en place depuis septembre 2011. Le Conseil a par ailleurs fait état d'une hausse de 40% des inscriptions sur un an. Dans ce contexte positif, le Président déplore la démission médiatisée de 4 conseillers nationaux ordinaires et les postures syndicales peu constructives pour la profession.

L'Ordre National poursuit sa restructuration engagée le 13 septembre 2011, dans le strict respect des objectifs qui lui ont été fixés par le Tribunal de Grande Instance de Paris. L'exercice validé par les commissaires aux comptes porte sur la période mai 2011 – avril 2012. La gestion rigoureuse mise en œuvre depuis septembre 2011 par la nouvelle équipe sous l'impulsion du Président Didier BORNICHE, infirmier en Hémodialyse au CHU de Rouen, produit ses premiers effets.

En un an, le passif a été résorbé de 1,77 millions d'euros.

Pour la première fois de son histoire, l'Ordre présentera un bilan à l'équilibre au 31 décembre 2012, terme de son prochain exercice désormais calé sur l'année civile. Les effets bénéfiques de la restructuration seront alors plus visibles.

« Je tiens à saluer les lourds efforts consentis dans le cadre du plan de restructuration pour parvenir à ces résultats. Nous respectons les engagements pris envers les banques et le Tribunal de Grande Instance, tant par l'augmentation du nombre de nos cotisants, que pour le remboursement de la première échéance le 30 juin. La situation est désormais assainie et nous sommes sur la bonne voie », souligne Didier BORNICHE, avant de poursuivre : Je regrette que la démission récente de conseillers ordinaires soit l'occasion pour certains de chercher à décrédibiliser l'organisation représentative de notre profession, alors même que le Conseil national confirme le redressement de l'Ordre. »

121 000 inscrits

Parallèlement, le Conseil a enregistré une progression sans précédent des inscriptions : une

augmentation de 40% en un an. Depuis le 1^{er} mai, 82 000 cotisations ont été recouvrées. « Depuis la nomination de la nouvelle équipe, nous avons mis l'Ordre au service de la profession. Nous avons notamment voulu la baisse de cotisation pour les IDE salariés, fixée à 30 euros annuels soit 2,5 euros par mois, et nous nous attachons à délivrer une information et des services concrets qui répondent aux attentes des professionnels. Nos problèmes financiers étant derrière nous, l'Ordre est en capacité de proposer aux infirmiers de nouveaux services. La hausse du nombre d'inscrits démontre l'attachement des infirmiers à leur Ordre, son utilité et son efficacité sur le terrain. Dans ce contexte, l'Etat et la ministre de la Santé peuvent faire confiance à l'Ordre pour assurer les missions de service public qui lui sont déléguées », poursuit Didier BORNICHE.

À l'occasion du prochain Salon Infirmier qui se tiendra du 24 au 26 octobre à Paris, l'Ordre renforcera plus encore sa relation de proximité avec les infirmiers et futurs infirmiers en présentant chaque jour les actualités de la profession.

A propos de l'Ordre national des infirmiers

Avec 121 000 inscrits l'Ordre national des infirmiers est le deuxième des sept ordres de professions de santé en France. Il est chargé par la loi de veiller à maintenir les principes éthiques et à développer la compétence, indispensables à l'exercice de la profession. Il contribue à promouvoir la santé publique et la qualité des soins. Il assure la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession d'infirmier. Il en assure la promotion.

Il participe au suivi de la démographie de la profession d'infirmier et étudie l'évolution prospective des effectifs de la profession au regard des besoins de santé.

Il accomplit ses missions par l'intermédiaire des conseils départementaux, des conseils régionaux ou interrégionaux et du conseil national de l'ordre.

Contacts presse :

Vianney Le Parquic – Confluence
01 40 07 34 22
vianney.leparquic@confluence.fr

Maryline Pecnard - Secrétaire générale adjointe ONI
06 13 77 21 54